



Note — 12 mars 2021

Les villes moyennes face au vieillissement démographique

par Marie Baléo, responsable des études et des publications, La Fabrique de la Cité

Les pays développés seront confrontés, dans les années et décennies à venir, à un rapide vieillissement démographique. Face à ce phénomène, toutes les villes moyennes ne sont pas égales : certaines font face au départ de leurs habitants les plus jeunes, d'autres attirent particulièrement les ménages retraités et voient dès lors leur moyenne d'âge augmenter. En tout état de cause, l'adaptation au vieillissement démographique soulève pour les villes concernées des enjeux complexes, de l'adaptation des logements, de l'espace public et de la mobilité aux besoins des seniors à l'enjeu de la connectivité et du développement de la 5G, qui ouvre la voie au développement des téléconsultations, particulièrement adaptées aux contraintes des personnes âgées. Face à ce qui sera le principal défi démographique français dans les décennies à venir, les pouvoirs publics doivent assumer de construire et d'aménager des villes pour ces personnes et leurs besoins spécifiques. C'est ce que font depuis longtemps des villes à la population âgée, telles que Singapour ou certaines villes japonaises.

Sommaire

<u>Une population française en proie à un rapide vieillissement jusqu'en 2035</u>	<u>3</u>
<u>Un territoire inégalement affecté par le vieillissement démographique</u>	<u>4</u>
<u>Une population française en proie à un rapide vieillissement jusqu'en 2035</u>	<u>5</u>
<u>Les villes moyennes face au vieillissement démographique : des enjeux multiples et complexes</u>	<u>7</u>
<u>Répondre aux attentes des seniors en matière de services urbains : un défi pour les villes moyennes</u>	<u>9</u>
<u>À propos de La Fabrique de la Cité</u>	<u>12</u>
<u>À propos de l'auteur</u>	<u>12</u>

Une population française en proie à un rapide vieillissement jusqu'en 2035

Un vieillissement démographique prononcé affecte aujourd'hui de nombreux pays développés, notamment en Asie et en Europe (Chine, Japon, France, Allemagne, Italie, Grèce, Portugal...). Il est l'effet de la transition démographique, marquée par un ralentissement de la natalité et une augmentation de l'espérance de vie, elle-même due à la diminution de la mortalité infantile et aux progrès de la médecine « appliqués aux plus âgés¹ ». Le vieillissement démographique, qui désigne l'augmentation de la proportion de personnes âgées dans la population, provient à la fois d'un départ des populations jeunes et d'un accroissement du nombre absolu des personnes âgées (ce dernier phénomène étant nommé « gérontocroissance » et devant donc être distingué du vieillissement au sens large).

En France, 18,8% de la population était âgée de plus de 65 ans au 1^{er} janvier 2016², contre 15,1% vingt ans auparavant³. En Italie, cette proportion s'élève à 22% ; en Grèce, à 21,3%, et en Allemagne, à 21,1%⁴⁵. La France se situe au 14^e rang des populations européennes les plus âgées⁶ ; les plus de 75 ans y représentaient un habitant sur dix⁷ en 2016. Ce vieillissement démographique est appelé à perdurer : en 2060, l'âge moyen des Français devrait ainsi être de 45 ans, contre 41,2 ans en 2016⁸, et l'on pourrait alors dénombrer dans l'hexagone non moins de 200 000 centenaires⁹. Cette progression ne devrait cependant pas être linéaire : on estime ainsi que, « jusqu'en 2035, la proportion de

personnes âgées de plus de 60 ans progresserait fortement. Cette forte augmentation serait transitoire et correspondrait au passage à ces âges des générations issues du baby-boom. Après 2035, leur part devrait continuer à progresser mais de façon plus modérée¹⁰ ». Le vieillissement démographique constitue donc un défi de moyen terme pour la France, qu'il lui faudra relever dans les deux à trois décennies à venir, après quoi « la pyramide des âges de 2060 renvoie l'image d'une répartition de la population par âge très équilibrée. L'empreinte des grands chocs démographiques passés (seconde guerre mondiale et baby-boom) aura disparu¹¹ ». Il ne faut pas pour autant sous-estimer l'ampleur des défis que soulèvera dans les trente ans à venir le vieillissement de la population française, en termes d'emploi, de finances publiques, de vitalité de certains territoires... À noter également que les effets de ce vieillissement ne se feront pas sentir également sur tout le territoire national : ainsi, certaines zones devraient connaître une forme particulièrement prononcée du phénomène.

¹ Le vieillissement de la population et ses enjeux, rapport 2017 de l'Observatoire des territoires

² TEF, Édition 2016 – Insee références

³ Ibid.

⁴ Le vieillissement de la population et ses enjeux, rapport 2017 de l'Observatoire des territoires

⁵ Chiffres de 2017.

⁶ Ibid.

⁷ TEF, Édition 2016 – Insee références

⁸ Ibid.

⁹ Ibid.

¹⁰ Ibid.

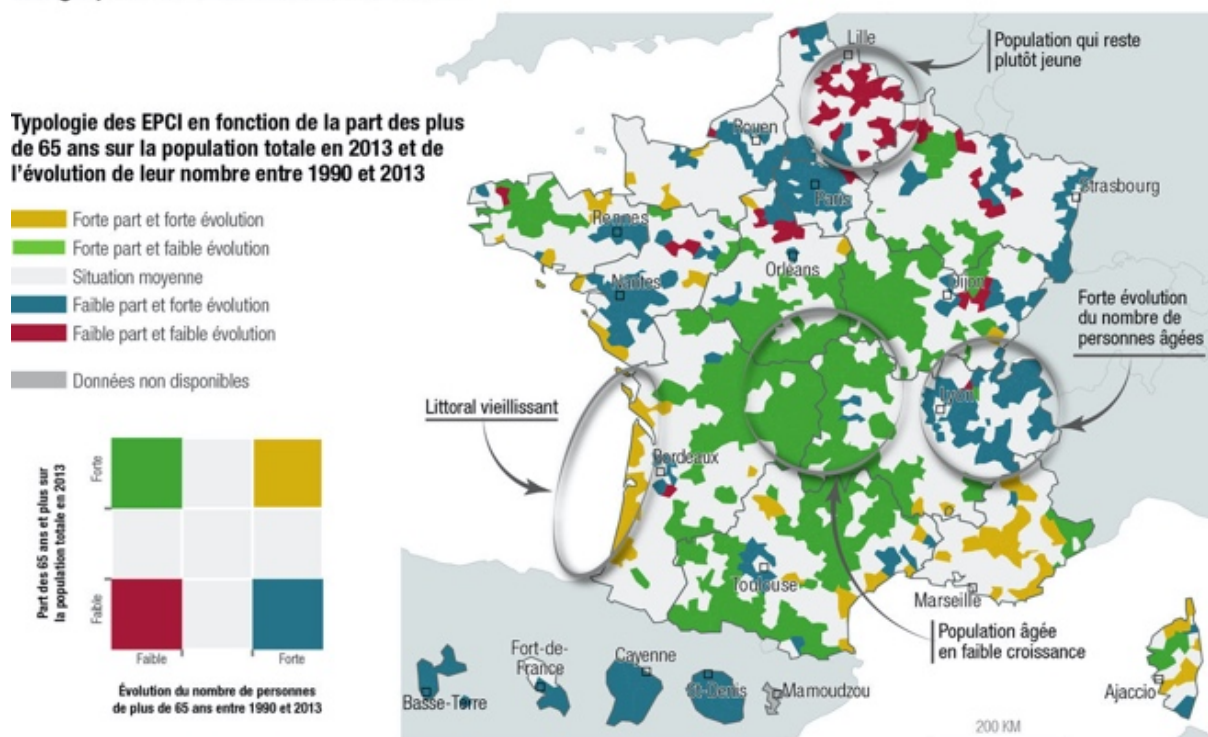
¹¹ Ibid.

Un territoire inégalement affecté par le vieillissement démographique

La carte de France fait apparaître des situations très inégales en matière de vieillissement, tributaires, entre autres, de la densité de population et de la localisation géographique. Ainsi, les territoires les moins denses (en vert sur la carte ci-dessous) abritent une importante proportion de personnes âgées « *mais ne vieilliront plus* », explique l'Observatoire des territoires ; « *l'enjeu principal y sera le problème de l'isolement*¹² » des personnes

âgées. À l'inverse, « *le périurbain des années 1970* (en bleu sur la carte) *est jeune et va connaître au moins ponctuellement un vieillissement marqué*¹³ ». Ainsi, la part des plus de 65 ans va d'ores et déjà croissant dans « *certaines métropoles ou grandes villes (Paris, Nantes, Rennes, Montpellier, Orléans, etc.), et surtout les couronnes périurbaines des grandes agglomérations du pays (Île-de-France, régions lyonnaise et nantaise, etc.)*¹⁴ ».

Géographie du vieillissement en France



POUR MIEUX COMPRENDRE

Cette typologie a été réalisée à partir du croisement de deux variables calculées dans chaque EPCI :

- ° un indicateur statique (la part de personnes âgées de 65 ans ou plus) ;
- ° un indicateur d'évolution (l'évolution du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entre 1990 et 2013).

Afin de faire apparaître les situations les plus contrastées, seuls ont été retenus les tiers supérieurs et inférieurs des EPCI, pour chacun de ces deux indicateurs. Autrement dit, ont été retenus pour l'analyse les espaces qui présentent les parts de personnes âgées les plus élevées et les plus basses, ainsi que ceux où les augmentations du nombre de personnes âgées sont les plus fortes, ou au contraire les plus faibles. Les EPCI situés dans le tiers moyen pour l'un des indicateurs ou pour les deux sont considérés comme étant dans une situation moyenne (en gris sur la carte).

Figure 1 – Géographie du vieillissement en France, CGET 2017

Sources : Insee, RP 1990-2013 – Traitements du bureau de l'Observation des territoires ; IGN GéoFla, 2015 • Réalisation : CGET, 2017

¹² Le vieillissement de la population et ses enjeux, rapport 2017 de l'Observatoire des territoires

¹³ Le vieillissement de la population et ses enjeux, rapport 2017 de l'Observatoire des territoires

¹⁴ Ibid.

Sur le littoral méditerranéen et atlantique (notamment en Aquitaine) ainsi qu'en Corse, la population est déjà âgée et continuera de vieillir très rapidement (en jaune sur la carte), notamment parce qu'elle est attractive pour les ménages retraités, qui, en s'y installant, contribuent à l'augmentation de la moyenne d'âge¹⁵. Comment expliquer que les territoires peu denses et les littoraux, où la proportion de personnes âgées est la plus forte, se situent aujourd'hui sur des trajectoires inverses, les premiers étant appelés à vieillir moins fortement et moins rapidement à l'avenir que les seconds ? Principalement par le fait que les premiers sont « *plutôt confrontés à un vieillissement de la population résidente associé à un exode des jeunes quand les derniers sont attractifs pour la population retraitée*¹⁶ », explique l'Observatoire des territoires, soulignant ainsi **le rôle des migrations internes dans les dynamiques de vieillissement des territoires en France.**

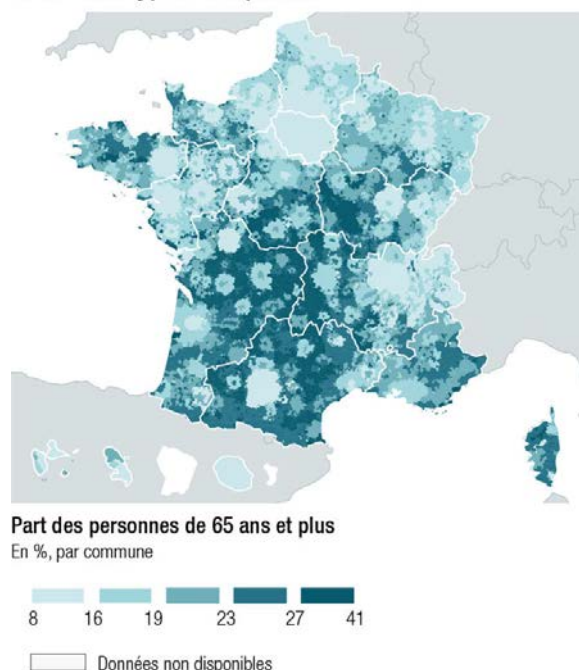
Quelle place pour les villes moyennes dans ce panorama ? Le statut de ville moyenne entraîne-t-il nécessairement une situation particulière en matière de vieillissement ? Ou bien faut-il lui préférer un autre angle d'analyse, plus pertinent, comme par exemple le type de territoire (littoral, périurbain...) dans lequel s'inscrit la ville moyenne concernée

Une population française en proie à un rapide vieillissement jusqu'en 2035

L'âge moyen d'une part, la rapidité du vieillissement ou son infléchissement de l'autre, varient considérablement d'une ville moyenne à l'autre. Ces deux indicateurs dépendent en effet d'une multiplicité de facteurs.

¹⁵ Ibid.

Une proportion de personnes âgées différenciée selon des types d'espaces



POUR MIEUX COMPRENDRE

Le zonage en aire urbaine permet de décrire l'influence des villes sur l'ensemble du territoire en distinguant notamment les pôles urbains de leurs couronnes et du reste du territoire. C'est cette grille de lecture qui est ici mobilisée.

Des valeurs ont ainsi été calculées pour chaque pôle urbain et pour chaque couronne. Pour les territoires en dehors de ces couronnes et de ces pôles, une moyenne départementalisée est reconstituée suivant les autres catégories de communes.

Sources : Insee, RP 2013, IGN GéoFla, 2015
Réalisation : CGET, 2017

Figure 2 – Une proportion de personnes âgées différenciée selon des types d'espaces, CGET 2017

La dynamique migratoire joue ainsi un rôle important dans la détermination de la rapidité et de l'ampleur du phénomène de vieillissement démographique dans une ville : le départ de certains jeunes, généralement en direction de quelques grands centres urbains qui concentrent les établissements d'enseignement supérieur et les opportunités d'emploi, contribue ainsi mécaniquement au vieillissement de la population dans les villes moyennes. « *En 2006, [...] 'Paris, Lyon, Marseille-Aix, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg, Montpellier, Grenoble, Rouen et Nancy concentrent la moitié des jeunes de 18 à 24 ans, mais seulement un tiers de la*

¹⁶ Ibid.

*population totale*¹⁷», note ainsi le géographe Jean-François Léger. **Dans le même temps, l'attractivité de certaines villes moyennes aux conditions de vie très appréciées des personnes âgées** (notamment parce qu'elles combinent souvent disponibilité des services publics, offre de loisirs développée et faible coût de la vie¹⁸) **conduit des ménages retraités à s'y installer, accroissant leur moyenne d'âge.** L'interaction de ces facteurs ainsi que les caractéristiques économiques, climatiques, sociologiques des villes moyennes explique la diversité de leurs trajectoires démographiques. Jean-François Léger donne ainsi l'exemple de Forbach (21 552 habitants en 2017), où le nombre de jeunes de moins de 20 ans a chuté de 47% entre 1968 et 2006 tandis que le nombre de plus de 50 ans croissait, lui, de 99%. Menton, ville moyenne à la taille pourtant comparable (28 958 habitants en 2017), voyait sa proportion de jeunes de moins de 20 ans rester sensiblement la même sur cette période, tandis que le nombre de personnes âgées de plus de 50 ans ne croissait que de 25%¹⁹.

En lien avec les dynamiques migratoires, la situation démographique de la région dans laquelle se trouve une ville moyenne et, partant, ses caractéristiques géographiques, historiques, sociologiques influenceront sur la trajectoire démographique de cette ville. En France, une ligne de partage sépare ainsi les villes moyennes, qui « *recouvre globalement les caractéristiques de la dynamique démographique naturelle du Nord et du Sud de la France* »²⁰. De cette ligne de partage, Jean-François Léger tire une typologie des villes moyennes fondée sur la proportion d'habitants âgés²¹ :

- **Villes moyennes situées au nord d'une ligne reliant La Roche-sur-Yon à Belfort** : faible proportion de personnes âgées de 50 ans ou plus (à l'exception de Lannion, Saint-Brieuc, Saint-Malo, particulièrement attractives du point de vue des retraités). Ces trajectoires relativement homogènes dissimulent cependant une variété de circonstances :
 - **À proximité de Paris**, certaines villes moyennes bénéficient d'un apport de population, avec de jeunes ménages choisissant de quitter la capitale et l'arrivée de jeunes retraités.
 - **Dans les villes moyennes de l'ouest**, les départs des jeunes sont compensés par l'arrivée de couples avec enfants.
- **Villes moyennes situées au sud de cette même ligne** : forte proportion de personnes âgées de 50 ans ou plus (à l'exception de Cluses, Thonon-les-Bains et Salon-de-Provence, qui « *bénéficient de leur proximité avec de grandes métropoles (Lyon, Genève et Aix-Marseille)* »²²) et attirent donc les retraités qui habitaient auparavant ces dernières).

Plus que le nombre d'habitants et donc le statut de ville moyenne, c'est le contexte régional, couplé aux caractéristiques économiques, sociologiques, géographiques voire météorologiques qui dicte la rapidité (ou, au contraire, la lenteur) du vieillissement démographique

¹⁷ Jean-François Léger, « L'évolution sociodémographique des villes moyennes de 1968 à 2006 », Espace populations sociétés [En ligne], 2011/3 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 19 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/eps/4701> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/eps.4701>

¹⁸ Émilie ZAPALSKI, *Silver économie – Les villes moyennes face au défi du vieillissement de la population*. 8 décembre 2017. URL : <https://www.banquedesterritoires.fr/les-villes-moyennes-face-au-defi-du-vieillissement-de-la-population>

¹⁹ Jean-François Léger, « L'évolution sociodémographique des villes moyennes de 1968 à 2006 », Espace populations sociétés [En ligne], 2011/3 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 19 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/eps/4701> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/eps.4701>

²⁰ Ibid.

²¹ Ibid.

²² Ibid.

et explique les différences d'âge moyen des habitants d'une ville moyenne à l'autre.

Les villes moyennes face au vieillissement démographique : des enjeux multiples et complexes

Pour les villes moyennes confrontées à un vieillissement démographique rapide ou de grande ampleur dans les quelques décennies à venir, l'enjeu premier consistera à offrir aux plus âgés un cadre de vie plus adapté, par le biais, tout d'abord, d'une offre de logement capable de satisfaire leurs besoins propres. L'essentiel de l'offre de logement de 2050 existe déjà ; c'est donc sur le parc résidentiel existant que devront se concentrer tous les efforts²³. En effet, la majorité des personnes âgées continuent de vivre dans leur domicile propre plutôt que dans un établissement dédié (EHPAD), ce qui correspond à leur souhait quasi-unanime. L'adaptation des logements existants aux besoins des personnes âgées est donc un enjeu critique. Selon l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), ce sont **deux millions de Français âgés de plus de 60 ans dont le logement nécessite aujourd'hui d'être adapté.** Cette adaptation des logements impliquera d'améliorer leur ergonomie pour prendre en compte la mobilité parfois réduite des personnes âgées et leurs éventuels problèmes de santé : ascenseurs, rampes d'accès, rampes d'escalier, climatisation, chauffage, lieux de passage suffisamment spacieux sont autant de prérequis pour un habitat adapté aux besoins des seniors et les protégeant de risques physiques, au premier rang desquels la chute, responsable de 10

000 morts par an en France parmi les plus de 65 ans²⁴.

Le défi est plus important encore pour ce qui concerne les personnes âgées confrontées à une perte d'autonomie, qui sont au nombre de 2 millions environ en France, et dont 1,5 million continue de vivre à domicile²⁵. Le nombre d'individus à l'autonomie diminuée est en rapide augmentation : ainsi, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation personnalisée autonomie (APA), indicateur révélateur en la matière, devrait progresser de 20 000 par an d'ici 2030 puis de 40 000 par an entre 2030 et 2040. Pour permettre à ces individus de demeurer chez eux le plus longtemps possible, les ajustements mentionnés plus haut seront indispensables, d'autant qu'*« on ne comptabilise que 6% du parc de logement comme étant adapté au besoin de personnes âgées fragiles (enquête SHARE, 2006) »*²⁶, relève Pierre-Marie Chapon dans une étude du Centre d'analyse stratégique. La France est, à ce titre, en retard sur ses voisins européens, puisque 12% des logements allemands sont adaptés aux personnes dépendantes et 16% des logements néerlandais²⁷.

En matière de mobilité aussi, le grand âge fait face à des défis colossaux : comment continuer à se déplacer lorsque l'on ne peut plus conduire et que notre mobilité physique est réduite ? Le transport collectif s'impose comme la seule solution viable pour ces populations. Or les villes moyennes sont généralement bien moins dotées en la matière que les grandes métropoles, qui bénéficient de réseaux de transport en commun étendus et multimodaux. Dès lors, *« les réseaux de transport et les services disponibles devront être repensés pour permettre à cette population vieillissante, parfois isolée, d'en bénéficier, à l'égal de*

²³ Filière Silver Économie, *Un logement adapté – La condition sine qua non pour vieillir chez soi*

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Dominique Libault, *Concertation Grand âge et autonomie*, mars 2019.
URL : <https://filièresilvereconomie.fr/plugin-documentation/doc/37.pdf>

²⁶ *Adapter les villes au vieillissement : enjeux d'aménagement et de gouvernance*, Icade, étude coordonnée par Dr. Pierre-Marie Chapon, réalisée pour le Centre d'analyse stratégique.
<http://www.inventerdemain.fr/wpid/wp-content/uploads/2017/02/etude-icade.pdf>

²⁷ *Ibid.*

*celle habitant en ville*²⁸. **En périphérie de ces villes moyennes, le problème est encore accentué** ; la distance aux équipements de la vie quotidienne, impossibles à rallier à pied comme ils le sont dans le centre-ville d'une ville moyenne, devient rédhibitoire, contribuant à isoler encore davantage les personnes âgées. La **mise en place de transports à la demande** (notamment « *entre les logements collectifs seniors et les points de services et d'équipements des centres-villes*²⁹ », souligne la Banque des territoires) peut constituer une piste prometteuse, de même qu'une **réflexion renouvelée, de la part des acteurs publics et privés implantés dans les villes moyennes, sur la localisation des équipements de la vie quotidienne, des services et commerces de proximité**. En effet, « *la question des personnes âgées et de l'accessibilité est à envisager à l'échelle du quartier en reliant l'ensemble des fonctions de la ville : services, commerces, équipements, logements, aménagement des espaces publics, transports, déplacements pédestres*³⁰ », rappelle Pierre-Marie Chapon.

L'aménagement urbain aussi doit s'adapter, au cœur comme aux périphéries de ces villes moyennes. La conception et la modification de l'espace public doivent permettre de le rendre plus accueillant pour les personnes âgées (présence de bancs publics, toilettes publiques adaptées, passages piétons sécurisés, trottoirs planes et larges, signalisation adaptée...) et de favoriser le contact entre générations, dont on sait combien il est bénéfique pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, facteur de déclin de leur santé mentale. À ce titre, les villes moyennes françaises peuvent

trouver matière à réflexion dans les aménagements mis en œuvre dans d'autres villes européennes ; Serge Guérin met ainsi en avant l'exemple des pays scandinaves, où « *la structure des villes est étudiée pour convenir à l'ensemble de la population : des trottoirs plus larges, davantage d'espaces pour la circulation des poussettes et des personnes à mobilité réduite... Des voitures qui roulent plus doucement, donc moins d'accidents, moins de personnes âgées renversées et hospitalisées...*³¹ ». L'aménagement urbain peut enfin favoriser l'activité physique des personnes âgées ; la ville de Vitry a ainsi créé un parcours d'orientation pour personnes âgées dans l'un de ses parcs et leur propose des activités sportives dédiées³². Dans tous ces domaines, les attentes des personnes âgées, notamment lorsqu'elles sont originaires de métropoles et choisissent de s'installer dans une ville moyenne pour leur retraite, sont importantes et doivent encourager les collectivités locales à renforcer leur offre de services urbains.

Ces chantiers (adaptation des logements, de la mobilité, de l'espace public, proposition de nouveaux services urbains...) devront être menés concomitamment et appelleront, de la part des villes concernées, des investissements significatifs dans un contexte de restriction budgétaire induit par la crise économique déclenchée en 2020 par la pandémie de Covid-19. Dans le même temps, les villes moyennes devront veiller à rester abordables pour ces publics moins fortunés qu'on ne le croit, la pension médiane demeurant inférieure à 1 300 euros par mois³³. « *La capacité contributive des personnes âgées à l'adaptation de leur*

²⁸ Étude stratégique de la filière silver économie en Occitanie. Stratégie régionale de l'Innovation, Occitanie/Pyrénées-Méditerranée. Mars 2018. URL : <https://filieresilvereconomie.fr/plugin-documentation/doc/33.pdf>

²⁹ Émilie ZAPALSKI, *Silver économie – Les villes moyennes face au défi du vieillissement de la population*. 8 décembre 2017. URL : <https://www.banquedesterritoires.fr/les-villes-moyennes-face-au-defi-du-veillissement-de-la-population>

³⁰ Adapter les villes au vieillissement : enjeux d'aménagement et de gouvernance, Icade, étude coordonnée par Dr. Pierre-Marie Chapon, réalisée pour le Centre d'analyse stratégique.

<http://www.inventerdemain.fr/wpid/wp-content/uploads/2017/02/etude-icade.pdf>

³¹ Julie Le Bolzer, Serge Guérin : « *Le vieillissement est une opportunité économique* », Les Échos, novembre 2014. URL : <https://www.lesechos.fr/2014/11/serge-guerin-le-veillissement-est-une-opportunit-economique-298014>

³² 7 territoires, 7 clés pour booster le bien-vieillir des seniors en ville. Villes de France et Vivons en forme. URL : <http://www.villesdefrance.fr/upload/7territoires7clefs.pdf>

³³ Serge Guérin, *La silver économie, les bons usages de l'âge*, Le Monde, 16 septembre 2015. URL :

logement est dès lors une question importante, même après déduction de l'aide publique³⁴», écrit Muriel Boulmet, alors même que le taux d'effort (part des revenus consacrée aux dépenses de logement) croît à nouveau lorsque l'on atteint l'âge de la retraite. Pour les villes moyennes, cette dimension financière pourrait bien revêtir dans les décennies à venir une dimension critique, alors même que, précise encore Muriel Boulmet, « la densité de personnes âgées dans les villes moyennes (50 000 à 300 000 habitants) devrait augmenter d'ici à 2030³⁵».

Répondre aux attentes des seniors en matière de services urbains : un défi pour les villes moyennes

L'image de personnes âgées peu familières des nouvelles technologies et réticentes à s'en emparer occulte une réalité plus nuancée : les seniors, au sens large, sont friands des services que le numérique rend possible, à commencer par l'e-commerce. Ainsi, **près de la moitié des nouveaux clients des sites généralistes d'e-commerce (notamment les sites de « drives ») ont plus de 50 ans**, rapporte ainsi Grégoire Baudrier, spécialiste e-commerce à la division Wordpanel de l'institut de sondage Kantar, qui souligne que *« le taux de pénétration des quinquagénaires sur les sites e-commerce généralistes était de 25% à P2 2020 et de 35% à P9 2020. Celui des sexagénaires est passé de 18% à 27% et celui des septuagénaires de 13% à 17%³⁶»*. **Cette tendance peut constituer une opportunité pour les villes moyennes**, comme le rappelait Philippe Dugot, professeur de géographie à l'Université Toulouse Jean Jaurès, à l'occasion des Rencontres des

villes moyennes : *« à la faveur de la crise sanitaire, on a vu des villes comme Belfort développer des plateformes de commerce électronique rassemblant des commerces de villes moyennes pour mutualiser le click & collect. Plus généralement, le commerce électronique peut venir renforcer la normalité des villes moyennes en donnant accès à des biens autrefois accessibles uniquement dans des métropoles. Il peut également aider les villes moyennes à ressaisir leur rôle de pourvoyeur de services à leur environnement de petites villes et de zones rurales, en servant de pivot logistique pour la projection de produits locaux »*.

La connectivité représente ainsi un enjeu important pour les villes moyennes. L'accueil d'une proportion importante de populations âgées ne le rend que plus central. Dans quelle mesure la carte numérique actuelle répond-elle aux besoins de ces populations ? **La question se pose une nouvelle fois avec acuité à l'heure du déploiement de la 5G. Le potentiel que recèle cette technologie en matière médicale, un domaine qui intéresse tout particulièrement les personnes âgées et dans lequel l'offre des villes moyennes demeure souvent insatisfaisante, est particulièrement important.** Le déploiement à grande échelle de la 5G ouvre ainsi la voie, pour la médecine, à un affranchissement des contraintes imposées par la distance. Le traitement d'un patient par un médecin situé à l'autre extrémité du pays pourrait ainsi, à terme, devenir la norme. L'illustration la plus spectaculaire de ces nouvelles possibilités est certainement la téléchirurgie, qui permettra à un chirurgien d'opérer à distance à l'aide de robots médicaux. Un tel exploit n'est rendu possible que par la 5G et les temps de latence extrêmement réduits qu'elle autorise : l'Institut Sapiens note ainsi qu'*« en février 2019, la 5G a permis à la première opération télé-motorisée de*

https://www.lemonde.fr/idees/article/2015/09/16/la-silver-economie-les-bons-usages-de-l-age_4759066_3232.html

³⁴ Muriel Boulmier, « Habitat, territoires et vieillissement : un nouvel apprentissage », *Gérontologie et société*, vol. 34 / 136, no. 1, 2011, pp. 29-46. URL : <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2011-1-page-29.htm>

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Mirabelle Belloir, *Les seniors boudent les hypers pour acheter en ligne*, LSA Commerce Connecté, 12 octobre 2020. En ligne. URL : <https://www.lsa-conso.fr/les-seniors-boudent-les-hypermarches-pour-acheter-en-ligne,361178>

bénéficier d'un temps de latence de 0,01 seconde, contre 0,27 seconde sur les réseaux 4G³⁷. De façon plus générale, le déploiement de la 5G permettra une montée en puissance des téléconsultations, auxquelles les Français se sont en tout état de cause habitués à la faveur de l'épidémie de Covid-19 ; les téléconsultations représentaient ainsi 11% des consultations médicales au mois de mars 2020 contre moins de 1% auparavant³⁸. Aussi Guy Vallancien, chirurgien interrogé par l'Institut Sapiens, explique-t-il que « *la 5G permettra de développer la télé-proximité, grâce à la couverture du territoire à 100% inhérente à cette technologie*³⁹ ». **Ces téléconsultations peuvent permettre une nette amélioration du suivi médical des personnes âgées et, plus largement, une qualité de vie accrue dans les villes moyennes, où le nombre de médecins par habitants laisse aujourd'hui souvent à désirer⁴⁰**. Comme le relevait le Sénat en 2020, « *l'expression 'déserts médicaux' s'est imposée dans le débat public ces dernières années. Elle concerne souvent des espaces ruraux mais aussi certaines villes moyennes*⁴¹ ».

Pour autant, les avancées que promet la 5G en matière médicale ne se réaliseront qu'au moyen d'une couverture 5G homogène sur l'ensemble du territoire ; or la stratégie nationale en la matière, telle que présentée dans la feuille de route publiée par le gouvernement en juillet 2018, a pu sembler laisser les villes moyennes de côté. Une tribune d'élus de villes moyennes appelait pourtant récemment à « *utiliser prioritairement la 5G pour déployer des services publics à forte valeur ajoutée dans les villes d'équilibre, en particulier en matière de santé ou d'éducation*⁴² ». L'un de ses signataires,

Jean-Christophe Fromantin, maire de Neuilly-sur-Seine, regrette l'absence de vision de l'État pour les villes moyennes en la matière, et le fait que la feuille de route gouvernementale prévoit une concentration de la 5G à 80% dans les métropoles et à 20% seulement dans les villes moyennes. « *Au lieu de constituer un puissant effet de levier, l'infrastructure numérique dans les villes moyennes fait l'objet d'un sous-investissement catastrophique* », déclarait ainsi Jean-Christophe Fromantin à l'occasion de la première édition des Rencontres des villes moyennes de La Fabrique de la Cité. Pis encore, déplore-t-il :

« A l'heure où l'avenir de nos territoires dépend de la qualité de leurs connexions, la carte du déploiement numérique est laissée à l'appréciation des opérateurs de télécommunication. Même si le Gouvernement s'en défend, s'il dit ne plus vouloir faire de la 5G un objectif budgétaire, il n'en demeure pas moins, qu'au-delà de quelques principes et des ratios que l'Arcep soumet aux opérateurs, aucune programmation territoriale n'est proposée. Rien n'est élaboré sur la base d'une perspective stratégique d'aménagement du territoire français. S'il est demandé aux opérateurs d'équiper au moins deux villes, de diversifier les sites, de s'intéresser aux axes de communication ou de mettre des fréquences à la disposition des industriels, aucune vision d'avenir, ni aucun maillage structurant n'est pour autant arrêté pour guider leurs investissements et donner un objectif politique à cette technologie [...] Le déploiement des fréquences, s'il ne participe pas d'une vision politique et stratégique de la France, risque d'amplifier les fractures territoriales plutôt que de les résoudre »⁴³.

³⁷ Institut Sapiens, *La 5G au service du secteur de la santé de demain*. Note, juillet 2020. En ligne. URL : <https://www.institutsapiens.fr/wp-content/uploads/2020/07/5G-au-service-de-la-santé-22-juillet.pdf>

³⁸ Ibid.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ *Déserts médicaux : L'État doit enfin prendre des mesures courageuses !* Rapport d'information n°282 (2019-2020) de MM. Hervé Maurey et Jean-François Longeot, fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, déposé le 29

janvier 2020. En ligne. URL : http://www.senat.fr/rap/r19-282/r19-282_mono.html#toc1

⁴² Tribune collective, « *Les villes moyennes sont la nouvelle armature territoriale de la France* », Le Figaro, 28 juillet 2020. En ligne. URL : <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/les-villes-d-equilibre-sont-la-nouvelle-armature-territoriale-de-la-france-20200728>

⁴³ Jean-Christophe Fromantin, *Il y a faillite stratégique de l'État en matière de déploiement de la 4G et de la 5G*. Huffington Post. Reproduit sur le site de Jean-Christophe Fromantin, 20 juillet 2019. En ligne. URL :

Des plans gouvernementaux comme le programme Action cœur de ville attestent d'une volonté de l'État de soutenir le dynamisme économique et démographique des villes moyennes et leur revitalisation. **La cohérence exigerait que l'ensemble des politiques nationales structurantes pour l'équilibre territorial français, telle, par exemple celle qui préside au déploiement de la 5G, tendent au même objectif.**

La question des services urbains dont ont besoin les personnes âgées semble encore insuffisamment visible dans le débat public. Les seniors sont pourtant des habitants à part entière des villes, et notamment des villes moyennes confrontées à un vieillissement démographique rapide. **Les pouvoirs publics doivent assumer de construire et d'aménager des villes pour ces personnes et leurs besoins spécifiques.** C'est ce que font depuis longtemps des villes à la population âgée, telles que Singapour ou certaines villes japonaises. Ainsi, à Toyama (Japon), une politique intitulée « Compact City » vise à concentrer les services urbains pour en faciliter l'accès aux personnes âgées et à améliorer le réseau de transport urbain pour promouvoir leur mobilité⁴⁴. La piétonisation de certaines rues, la promotion d'initiatives visant à créer des lieux de rencontre conviviaux pour personnes âgées, des plans de gratuité à destination de ces mêmes personnes sont autant de dispositifs visant à adapter la ville aux besoins d'une population vieillissante.

<http://www.fromantin.com/2019/07/il-y-a-faillite-strategique-de-letat-en-matiere-de-deploiement-de-la-4g-et-de-la-5g/>

⁴⁴ *Compact City + Network. Politique urbaine du Japon en réponse au déclin de sa population.* Pôle Développement Durable, service

économique régional de Tokyo, Ambassade de France au Japon.
Décembre 2018. En ligne. URL :
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/079cd1f6-0c5b-4e6f-b2fe-51de49439d05/files/8a10f8ad-a995-4d83-aa31-74110a2cb375>

À propos de La Fabrique de la Cité

La Fabrique de la Cité est un think tank dédié à la prospective et aux innovations urbaines.

Dans une démarche interdisciplinaire, des acteurs de la ville, français et internationaux, se rencontrent pour réfléchir aux bonnes pratiques du développement urbain et pour proposer de nouvelles manières de construire et reconstruire les villes. Mobilité, aménagement urbain et bâti, énergie, révolution numérique, nouveaux usages sont les cinq axes qui structurent nos travaux. Créée par le groupe VINCI, son mécène, en 2010, La Fabrique de la Cité est un fonds de dotation, dédié de ce fait à la réalisation d'une mission d'intérêt général. L'ensemble de ses travaux est public et disponible sur son site et son compte Twitter.

 <https://www.lafabriquedelacite.com>

 twitter.com/fabriquelacite

À propos de l'auteur



Marie Baléo est responsable des études et des publications au sein de La Fabrique de la Cité, qu'elle a rejointe en 2016 en tant que chargée de mission. Elle est également éditrice du *Grand Continent*, revue du Groupes d'études géopolitiques et *Fellow* au sein du programme *Global Governance Futures* du *Global Public Policy Institute* et de la Fondation Robert Bosch.

Contact : marie.baleo@lafabriquedelacite.com